

## 14ème législature

<b>Question N° : 155</b>	De <b>M. Jean-Jacques Candelier</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie et finances		<b>Ministère attributaire</b> > Économie et finances
<b>Rubrique</b> >finances publiques	<b>Tête d'analyse</b> >dette publique	<b>Analyse</b> > détenteurs. statistiques.
Question publiée au JO le : <b>03/07/2012</b> Réponse publiée au JO le : <b>24/12/2013</b> page : <b>13478</b>		

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la part de la dette souveraine française détenue par les banques.

### Texte de la réponse

La part de la dette souveraine française détenue par les banques françaises est estimée à environ 13 % au deuxième trimestre 2013.